



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 80304

Texte de la question

M. Michel Lezeau attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité sur le bilan de la loi du 11 février 2005, relative à l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Cette loi, très attendue par nos concitoyens à mobilité réduite, ainsi que par l'ensemble des associations oeuvrant dans ce domaine, a déjà eu des effets non négligeables sur l'accessibilité de nos compatriotes handicapés dans les transports. Aussi, cinq ans après son entrée en vigueur, il aimerait connaître le bilan précis de cette loi, ainsi que les prochaines mesures destinées à améliorer l'effectivité de cette loi en ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Michel Lezeau](#)

Circonscription : Indre-et-Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80304

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Famille et solidarité

Ministère attributaire : Solidarités et cohésion sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 juin 2010, page 6254

Question retirée le : 21 décembre 2010 (Fin de mandat)